

VERSION LATINE

EPREUVE A OPTION, ECRIT

Valérie NAAS, Vincent ZARINI

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures ; dictionnaire latin-français autorisé

42 candidats avaient choisi, cette année, l'option de latin à l'écrit, et 41 ont effectivement composé, ce qui nous ramène au nombre de 2003, après les 37 de 2004 ; on voit donc que les effectifs sont stables dans l'ensemble. Les notes s'échelonnent de 1 à 17,5, avec une moyenne de 9,02 qui ne présente pas de variation très significative par rapport aux années précédentes, malgré le choix d'un texte poétique cette fois. La répartition des notes est la suivante :

-de 1 à 5 : 13 copies ;

-de 5,5 à 9,5 : 8 copies ;

-de 10 à 17,5 : 20 copies, soit presque la moitié de l'ensemble, dont 8 notées à 15 et plus, soit un petit cinquième du lot, ce qui est très honorable. Il n'y a cependant pas de copie vraiment excellente.

Il n'est pas dans notre propos de donner ici un « corrigé » de la version proposée, qui soumettait aux candidats, avec une brève coupure qui nous avait semblé devoir leur faciliter la tâche, 24 vers de la dixième *Satire* de Juvénal (v. 217 et suiv.), portant sur les vœux imprudents des mortels ; parmi ceux-ci figure une longue vie, ce dont le satiriste conteste l'intérêt en assimilant vieillesse et gâtisme, et en faisant du grand âge un naufrage total, avec un humour féroce qui n'a pas toujours été perçu ou rendu. On présentera ici quelques remarques au fil du texte.

Minimus sanguis, quand *minimus* n'a pas été pris pour un adverbe de quantité portant sur *gelido*, a souvent été mal compris ; il s'agit bien sûr d'un sang appauvri, raréfié par la vieillesse. On déplore aussi bien des errements sur le sens de *sola* (*febre*). *Omne genus* a été maintes fois analysé à tort comme C.O.D. de *circumsilit*, *morbus* parfois confondu avec *mors*, et l'expression courante *agmine facto* semble avoir été obscure pour quelques-uns. *Quorum si nomina quaeras* a souvent donné lieu à un décalque monstrueux en français, « dont si tu voulais les noms » ; trop peu de copies ont rendu la valeur généralisante du subjonctif *quaeras*, ou ont mis ce dernier en rapport avec *percurram* dans le cadre d'un système hypothétique à l'irréel du présent. Le v. 5 présentait la seule réelle difficulté de la version, après un *citius* et un *quot* souvent traduits imprécisément ; il y est question du nombre de villas que possède à présent « celui sous le rasoir (*tondere* n'est pas *tundere* !) duquel crissait ma lourde barbe de jeune homme », formule par laquelle Juvénal dénonce, comme il en est coutumier, l'enrichissement des parvenus. Quelque 10% des copies se sont approchées du sens, et en ont été récompensées par un « bonus ».

Dans les v. 6 à 12, le jury a été frappé par la fréquente méconnaissance du sens alternatif de *hic/ille* ou par la confusion *alienus/alius*. *Tantum*, qu'il faut rapporter à *hiat* (« il se contente de rester bouche bée »), a souvent reçu un sens intensif, ou a été rattaché à *ceu* (« autant que »). A propos de *mater*, il faut rappeler que le contexte imposait ici le possessif en français (« sa mère ») — un français qui veut aussi que l'on parle du « bec » et non de la « bouche » d'un oiseau...

Dans les v. 11 à 15, *omni membrorum damno maior dementia* a posé des problèmes de traduction que nous n'attendions pas, l'ellipse du verbe « être » étant banale ; *damno* a été parfois confondu avec la première personne de l'indicatif présent de *damnare*, et les comparatif et superlatif semblent allègrement confondus par d'aucuns (« de tous les dommages..., le pire est... », ce qui est un contresens de construction fâcheux). Le complément de temps *praeterita nocte* a été pris trop souvent pour un ablatif absolu, et le sujet et l'objet ont été parfois intervertis dans *quos genuit* (« ceux qui l'ont engendré » au lieu de « ceux qu'il a engendrés » — que de fois écrit sans s final !). Le sens « élever, éduquer » n'a pas toujours été bien vu dans *eduxit*.

Les v. 15 à 18 ont donné lieu à maintes erreurs : sur le sens de *codex*, qui désigne ici le support d'un testament, sur la construction de *heredes uetat esse suos* (« il leur interdit d'être ses héritiers »), sur le passif *feruntur* (assimilé à *ferunt*, « on rapporte que... »), sur la signification (cette fois intensive) de *tantum* (« tant est puissant... ») et d'*artificis* (parfois pris non pour un adjectif qualifiant *oris*, mais pour le substantif désignant un « artisan »), sur la construction de *quod* (où l'on a souvent vu une conjonction explicative, alors qu'il s'agit d'un relatif renvoyant non au vieillard mais à *oris*, qui par synecdoque désigne Phialê tout entière), sur l'équivalence ici de *stare* avec *prostare*, sur le sens enfin de *carcer* (« prison » ou « cachot » est ici trop fort ; il s'agit de la « cellule » ou de l'« enceinte » du lupanar). En revanche, l'usage de *multis annis* là où un thème latin voudrait l'accusatif (voir cependant Ernout-Thomas, p. 111-112, § 133 sur ce tour plus « classique » qu'il n'y paraît d'abord) n'a troublé personne...

Pour les v. 19 à 21, a été très largement méconnu l'emploi concessif initial de *ut*, pourtant fort courant. *Sensus animi*, rendu trop littéralement, aboutissait à du galimatias (mieux vaut parler de « facultés intellectuelles », par exemple). La valeur d'obligation des adjectifs verbaux a été souvent ignorée, des traductions très fantaisistes de *ducenda sunt funera natorum* ont été proposées, surtout quand le sens de *nati*, fréquent en poésie, était inconnu ; quant à l'« épouse aimée », ce n'est pas la même chose qu'une « épouse aimante » (on a du reste bien voulu admettre qu'*amatae* pût aussi porter sur *fratris*) ! En comparaison, les *plenae sororibus urnae* ont été plutôt mieux traitées, en dépit de quelques inévitables cocasseries.

Dans les trois derniers vers, très peu de copies ont manifesté qu'au v. 22, *ut* expliquait *haec* (même s'il faut éviter des tours aussi lourds que « ce châtiment, à savoir que... »). *Diu* (quand on ne l'a pas traduit par « de jour » !) a été bien plus souvent rapporté, sans qu'on sache pourquoi, à *data* qu'à *uiuentibus*, ce que le contexte imposait. *Renouata semper clade*, que nous avons pourtant mis charitablement entre virgules, a donné lieu à bien des contresens ou faux sens. Enfin, si l'on passe sur la confusion de *inque* avec une improbable forme d'*inquam* (!), on signalera que *luctibus* ne pouvait avoir ici que le sens précis de « deuil », et non le sens général de « chagrin, peine... ».

Quelques généralités pour conclure. Cette version nous a semblé avoir fort bien joué le rôle, nécessaire dans un concours, de discriminant entre ceux qui « savent du latin » et les plus démunis. Trop souvent, les nombres et personnes, les modes et les temps sont insuffisamment respectés, ce qui entraîne des fautes pourtant évitables, en sus des inéluctables contresens et faux sens. Mais le plus inquiétant est l'expression française, que des « khâgneux » n'ont pas le droit de malmenier à ce point : ponctuation et accents ne doivent pas leur être un luxe superflu, mais que dire des accords les plus courants du participe passé, et des « monstres » rencontrés dans la conjugaison des verbes « assaillir » au présent et « parcourir » au futur de l'indicatif ! Souhaitons donc qu'à défaut d'accomplir des progrès prodigieux en latin, les futurs candidats prennent au moins la peine de se relire en français...